

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PEDAGOGIQUE, LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs: C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 5 NOVEMBRE 1864.

No 45

## ASSOCIATIONS.

Nous voyons d'après le *Journal de l'Instruction publique*, que les différentes associations locales des Instituteurs protestants du Bas-Canada, se sont toutes réunies à Montréal, au moyen de délégués, et ont jeté les bases d'une association provinciale. Les réunions de cette association auront lieu à tour de rôle dans les localités les plus importantes du Bas-Canada, dans la première semaine du mois de mai de chaque année.

Cette convention générale des Instituteurs protestants nous donne occasion de dire de nouveau quelques mots sur les associations des Instituteurs canadiens-français.

Le système de délégation ne peut qu'être fertile en heureux résultats et doit toujours assurer le triomphe d'une cause quelconque, parceque, réunissant en un seul corps tous les hommes dévoués à cette cause, mais dispersés sur différents points du pays, il tend à former entre eux des liens d'amitié et d'intérêt commun, parcequ'il a pour résultat immédiat de faire disparaître, non cette antipathie, mais nous oserons le dire, cette espèce d'indifférence, sinon de jalousie, qui existe quelquefois entre des associations semblables mais éloignées les unes des autres et sans rapport aucun. En effet, au contact, ces hommes sont surpris de voir qu'ils ont tous à peu près les mêmes opinions, les mêmes vues, et reconnaissent les mêmes obstacles, les mêmes influences dangereuses. Alors, par un effort vigoureux ces obstacles sont brisés, les funestes influences détruites, et la cause pour laquelle ces hommes se sont réunis avance avec rapidité.

Tel serait le résultat obtenu par les Instituteurs bas-canadiens si, au lieu de rester seuls, isolés, sans influence, ne pouvant faire que des efforts partiels, et par conséquent faibles, ils étaient tous réunis d'un bout du Canada à l'autre, et ne formaient ensemble qu'une seule et vaste association.

Cette idée d'une convention générale n'est pas nouvelle; les Instituteurs canadiens en ont déjà donné l'exemple.

En 1861, l'association de Québec décida qu'afin de réunir, pour ainsi dire, les deux

associations de Québec et de Montréal en une seule, il était à désirer que des délégués fussent envoyés tous les ans à chacune des associations-sœurs.

Ce système a prévalu pendant deux ans, mais, pour une raison ou pour une autre, a été discontinué, Montréal n'ayant pas envoyé de délégué en 1863.

Pour nous qui sommes fiers des liens d'amitié qui nous unissent à plusieurs instituteurs de Montréal, pour nous qui apprécions vivement les résultats féconds qui peuvent découler de semblables relations, nous aimerions à voir ce système se continuer, nous aimerions à serrer souvent la main de quelques délégués. Si les dépenses ou autre chose empêchaient d'exécuter ce projet chaque année, du moins on devrait se réunir chaque fois qu'il y aurait quelque chose d'important à demander, quelque réforme urgente et nécessaire à obtenir.

Dans l'intervalle, une correspondance suivie entre les diverses associations pourrait suppléer aux délégations, fortifier nos relations et rendre communs et plus uniformes nos efforts.

De semblables réunions de plusieurs délégués des différentes associations qui existent dans le Bas Canada, seraient, nous le répétons, peut-être le seul moyen d'amener entre tous les Instituteurs canadiens une entente générale sur les besoins de la classe enseignante et sur les réformes à opérer. Il faudrait sans doute quelque temps avant que l'on pût atteindre notre but, mais si une fois l'on parvenait à s'entendre sur les besoins de l'instituteur, sur ce qui est nécessaire pour créer à la classe enseignante une position honorable et lucrative, si l'on parvenait à adopter une liste complète des réformes nécessaires, quel succès n'aurait pas un pareil projet soutenu par les 2000 Instituteurs et Institutrices du Bas-Canada, travaillant tous évergiquement dans le même but.

Si l'on veut un exemple, qu'est-ce qui a donné à la classe enseignante cette force relative que nous lui voyons aujourd'hui, cette puissance qui fait que l'on commence à compter avec ses membres, que l'on reconnaît qu'il y a des hommes qui méritent par leur savoir et leurs talents de porter avec orgueil

le titre " d'Instituteur," qu'est-ce ? sinon l'esprit d'association, sinon ces réunions qui, au cri d'alarme jeté par quelques hommes honteux de voir le sommeil léthargique de leurs confrères, se formèrent dans le pays, marchèrent, jeunes et vigoureuses, abritées sous un même drapeau, guidées par un même signe de ralliement, dans la noble et large voie du progrès.

Aujourd'hui le temps est venu de rompre le dernier anneau de cette chaîne qui a retenu si longtemps les Instituteurs dans l'infériorité et l'indifférence, le temps est venu de voir tous les Instituteurs bas-canadiens ne former qu'un seul homme en ne formant tous qu'une seule et même association, de les voir tous unis par le même intérêt, forts de la même énergie et des mêmes efforts, agrandis par les pénibles abnégations qu'il leur faudra pratiquer, les douloureux sacrifices qu'il leur faudra peut-être faire encore.

Qui pourra en effet nous résister quand, effaçant toute ligne de démarcation entre nous, ayant toutes les mêmes aspirations, marchant tous serrés autour d'un même drapeau, nous posséderons cette force que donne l'union et l'emploierons à renverser les obstacles qui arrêtent notre marche vers un avenir plus prospère.

L'association de Québec, dans sa prochaine conférence doit discuter " les principaux amendements qui, dans l'intérêt de la classe enseignante, devraient être faits à la loi d'éducation." Une requête sera ensuite adressée à la Législature à la prochaine session demandant ces réformes.

Pourquoi les autres associations ne discuteraient-elles pas le même sujet ? Pourquoi les instituteurs de chaque circonscription ne se feraient-ils pas un devoir de se réunir, de travailler à ce projet, de le mûrir ? Pourquoi, soit par une délégation ou des correspondances, ces associations ne s'uniraient-elles pas à l'association de Québec pour faire réussir ce projet et obtenir quelque réforme en faveur de la classe ? Toutes ces idées que nous suggérons pourraient et devraient réussir si les instituteurs voulaient y mettre de la bonne volonté et du travail.

Pour nous, nous exhortons vivement tous les instituteurs qui nous lisent à penser sérieusement à ce projet, à voir leurs confrères, amis et voisins, et à discuter avec eux les remèdes à apporter à notre système d'éducation, les meilleurs moyens de donner à la classe enseignante haute position et bonheur.

Car enfin malgré tous les progrès de notre classe depuis quelques années, y a-t-il un seul instituteur qui puisse dire : nous avons assez fait pour l'avantage du corps et le succès de sa cause de l'éducation, pour n'avoir plus

besoin de travailler à réveiller parmi nos confrères un nouvel esprit de vigueur, parmi les populations une nouvelle assurance que nous sommes prêts à combattre pour nous mettre à la hauteur de notre mission, que nous sommes décidés à consacrer toute notre intelligence comme toute notre énergie au triomphe de la lutte où nous sommes engagés,—nous avons assez fait pour nous rendre capables de donner à la génération qui se lève—à cet espoir de la patrie—les moyens d'atteindre à la haute destinée que lui réserve l'avenir ? Pour nous, instituteurs, notre position sociale et matérielle a atteint le plus haut point d'amélioration qu'elle puisse désirer.

Assurément non.

Nous engageons donc tous ceux qui tiennent à leur avenir comme instituteurs, qui tiennent surtout à l'avenir de leurs compatriotes comme peuple canadien et catholique, à faire des efforts pour rendre les associations fortes, puissantes et unies. Rappelons-nous que non seulement l'intérêt personnel, non seulement l'intérêt du corps enseignant, nous obligent de nous réunir et de travailler, mais encore et surtout l'avenir du pays, l'intérêt cher et sacré de la conservation de la religion catholique et de la langue française.

Le besoin en est peut-être plus urgent qu'on ne le pense généralement.

Au moment où nos hommes d'état travaillent à la réunion des Canadiens catholiques avec les autres provinces anglaises et protestantes, au moment où le pays va probablement entrer dans une ère nouvelle, pleine de succès matériels peut-être, mais où malheureusement, l'intérêt religieux et national sera, il faut le craindre, plus en danger qu'aujourd'hui, il est de notre devoir, à nous instituteurs canadiens-français et catholiques, de resserrer les liens qui nous unissent, de nous rendre de plus en plus forts afin de préparer la génération qui croît à la tâche qu'elle aura à remplir bientôt.

Si la mission de l'instituteur paraît humble, elle a, qu'on ne l'oublie pas, une sphère d'action et d'influence bien autrement puissante que celle de toute autre classe de la société, par l'empire absolu que cet homme de dévouement exerce sur la jeunesse du pays.

" Le pouvoir des instituteurs, comme nous le disions dans un article précédent, est immense. Ils peuvent dégrader, ravalier un pays à un niveau infime, de même qu'ils peuvent l'élever à un rang suprême entre tous les autres. Le bien et le mal sont entre leurs mains ; le bonheur ou le malheur d'une nation dépend de leur plus ou moins de volonté de faire le bien. Que l'on abaisse l'instituteur et l'on abaisse le peuple, mais qu'on

l'élève, au contraire, qu'on le fasse noble et respecté, et l'on verra le peuple devenir intelligent, remarquable, puissant !”

Espérons donc que les instituteurs qui comprennent leur devoir feront un effort pour faire partie de l'association de la circonscription à laquelle ils appartiennent, espérons qu'un grand nombre sortant enfin d'une apathie vraiment coupable, envisageront le tort que leur indifférence fait à la classe enseignante et viendront presser la main fraternelle et amie que nous leur tendons.

Beaucoup d'instituteurs, nous le savons, ne veulent pas assister à nos conférences parcequ'ils ne s'y sentent pas à l'aise, parcequ'il leur semble qu'il existe dans la constitution de l'association certaines clauses qui ôtent à leurs confrères la liberté d'exprimer leurs vues et de travailler avec succès à faire triompher leurs idées.

Pour notre part nous blâmons fortement cette abstention de leur part. Les obstacles doivent plutôt exciter leur ardeur. Ce n'est pas lorsque la lutte est facile et sans risque qu'il y a du mérite à lutter, mais bien plutôt, lorsqu'on rencontre des difficultés, alors il y a de la jouissance à combattre et à vaincre. Que chacun soit donc à l'avenir toujours prêt à faire son devoir.

C. J. L.-LAFRANCE.

### Enseignement de l'anglais dans les écoles primaires.

Un instituteur nous écrivait il y a quelque temps pour nous exposer la situation dans laquelle il se trouve, et nous prier d'attirer l'attention de nos lecteurs sur un fait qui concerne non-seulement les intérêts de la classe enseignante, mais encore ceux de la nationalité canadienne-française.

Occupé, que nous étions alors à traiter différents sujets qu'il nous était impossible de négliger, nous n'avons pu, à notre grand regret, nous rendre plus tôt au vœu de notre confrère ; mais nous allons aujourd'hui réparer ce retard forcé.

Voci la lettre de notre correspondant :

Sainte C\*\*\*

Messieurs les Rédacteurs,

Les Commissaires de la municipalité où j'enseigne depuis deux ans, viennent de m'ôter la direction de l'école-modèle, de cette paroisse, parce que, disent-ils, je ne puis parler anglais à mes élèves.

Il est vrai que les premiers sons qui aient frappé mes oreilles, n'étaient point produits par la combinaison des mots de la langue un peu rude dans laquelle sont écrites les tragédies de l'immortel Shakespeare ; comme la plupart de mes confrères, et je dirai comme

l'immense majorité de mes compatriotes instruits, je n'ai commencé à étudier l'anglais qu'à l'âge respectable de dix-huit ans. Je n'ai donc pu acquérir cette habileté que MM. les Commissaires ont voulu exiger de moi ; mais je puis, Dieu merci ! traduire facilement l'anglais en français et *vice versa*. Il me semble donc qu'on a agi à mon égard avec une injustice dont j'ai grand droit de me plaindre.

Si vous aviez la bonté, MM. les Rédacteurs, d'attirer l'attention de qui de droit sur un fait aussi peu rassurant pour les instituteurs, et émettre votre opinion sur la question de l'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires, vous rendriez un véritable service à tous ceux qui se livrent à l'enseignement, en général, et particulièrement, à votre très-dévoué serviteur.

C....

Nous n'hésitons pas à le dire : notre confrère a été indignement maltraité. Nous allons essayer de le démontrer.

Que les circonstances particulières où se trouve placée la race française en ce pays, obligent ceux qui exercent des professions libérales, surtout dans les villes, ainsi que ceux qui sont engagés dans le commerce, à apprendre la langue anglaise, c'est ce que nous admettons volontiers.

Que, pour arriver sûrement à cette fin, les hautes maisons d'éducation soient presque tenues de donner à leurs élèves des cours d'anglais, c'est ce que nous admettons encore.

Que les collèges industriels et les académies doivent suivre en cela l'exemple des collèges classiques, c'est ce que nous croyons aussi.

Mais que dans toutes les écoles-modèles, et dans les écoles élémentaires même, l'enseignement de l'anglais soit considéré comme nécessaire, c'est, suivant nous, le comble du ridicule.

Vous est-il arrivé, par hasard, de visiter quelques-unes de ces écoles éloignées des villes et des villages et fréquentées par des enfants appartenant à des parents qui ne sont jamais sortis de leur paroisse et qui, par conséquent, eussent-ils su parfaitement la langue anglaise, n'auraient jamais eu, — même dans l'espace de trente ans, — l'occasion de s'en servir quatre fois ? Eh ! bien, de quoi avez-vous été témoin ?

Vous avez interrogé, je suppose, de tout jeunes enfants, qui savaient bien leur catéchisme, qui formaient à peine le pluriel dans les noms, et qui commençaient à écrire. Si vous avez bien remarqué, pourtant, vous vous êtes aperçu qu'ils *étudiaient l'anglais* !

Quelle bizarrerie ! quel non-sens !  
À peine peut-on, en traversant une longue

vie toute employée à l'étude, apprendre à écrire correctement sa langue maternelle, et l'on se permet de sacrifier cette étude si importante et si difficile à celle d'une langue étrangère et relativement inutile.

C'est plus qu'un non-sens, plus qu'une bizarrerie ; c'est un attentat direct contre notre nationalité.

Qui est responsable de l'état de choses que nous avons sous les yeux ? Sont-ce les instituteurs ?

Nullement.

Ce sont les pères de famille eux-mêmes. Depuis quelques années, leur engouement pour la langue anglaise est tel qu'ils aiment mieux donner \$20 et même \$40 de plus à un instituteur qui ne connaît guère le français mais qui possède quelques bribes d'anglais, qu'à un autre qui ignore, il est vrai, les finesses et les délicatesses de la langue byronnienne, mais qui, en revanche, écrit presque à la perfection celle qu'ont parlée Bossuet, Racine, Fénelon et Châteaubriand.

Bien des pères se plaisent à dire : " Mon petit garçon est joliment instruit : il lit bien l'anglais. " — Oui, leur répondrons-nous, il est bien instruit votre petit garçon ! Mais permettez-nous de vous le dire : il lui serait beaucoup plus avantageux de savoir bien le français.

Tout le blâme ne doit pas retomber cependant sur les pères de famille seulement. L'exemple donné au peuple par quelques hommes de profession, qui hérissent leurs discours de mots anglais et qui ont la funeste manie de faire apprendre l'anglais à leurs enfants avant même que ceux-ci sachent un mot de français ; l'espèce de culte que rend à tout ce qui porte un nom anglais, ce qu'on est convenu d'appeler la classe éclairée, — sont, entre autres, deux causes qui ont contribué à développer chez nos populations rurales cet engouement insensé pour la langue anglaise.

Il est temps, croyons-nous, que des mesures efficaces soient prises pour arrêter ce courant regrettable de l'opinion populaire. Tous ceux qui ont quelque souci de l'avenir de la langue française en Canada ; tous ceux qui croient que de sa conservation dépend en grande partie l'existence de notre nationalité ; tous ceux enfin qui sont Canadiens-Français par la religion, par la naissance et par les affections, doivent s'unir dans ce noble but.

Suivant nous, l'anglais ne devrait pas s'enseigner dans les écoles élémentaires, et, dans les écoles-modèles éloignées des grands centres d'affaires, il ne devrait pas non plus être question de cette branche d'instruction.

Qu'on nous comprenne bien : nous ne voulons point proscrire la langue anglaise en

certains cas, par cela seul qu'elle est la langue anglaise, mais bien plutôt parce que la connaissance de cette langue n'est d'aucune utilité à l'immense majorité du peuple canadien-français.

Dans aucun cas, croyons-nous, on ne devrait tolérer que des commissaires d'école se permettent de renvoyer un instituteur breveté pour école élémentaire ou pour école-modèle, parce qu'il ne parle point la langue anglaise : c'est une conduite indigne d'hommes vraiment amis de leur pays et désireux de conserver leur nationalité.

## LES TRÉPASSÉS.

Et toi, saint porte-voix des misères humaines,  
Que la terre inventa pour mieux crier ses peines,  
Chante ! des cœurs brisés le timbre est encore beau.  
Que ton gémissement donne une âme à la pierre,  
Des larmes aux yeux secs, un signe à la prière,  
Une mélodie au tombeau.

LAMARTINE.

Les trépassés ! ce n'est pas sans une prédilection particulière que nous avons choisi ce mot.

Quand nous disons les *morts*, cette expression dit trop l'absence de la vie, la destruction de l'être, j'allais presque dire la putréfaction du sépulchre.

Si je dis les *défunts*, ce mot, il est vraie présente une idée plus consolante. C'est un homme qui a terminé sa tâche, la tâche que la Providence lui avait assignée, et qui maintenant, le soir de la vie arrivée, va prendre son repos ; mais le mot ne me montre pas assez l'autre côté de la tombe. Le cœur a besoin de quelque chose qui calme mieux ses regrets, qui davantage réveille ses espérances immortelles, il dira : *les trépassés*.

La mort, en effet, qu'est-elle, sinon un passage, le passage de l'âme au-delà de la tombe, son passage des rives du temps aux rives de l'éternité ?

Le cerueil, qu'est-il, sinon un nouveau berceau pour une vie nouvelle ?

Et le sépulchre lui-même, n'est-ce pas la dernière halte où le voyageur, au terme de la carrière, vient déposer son enveloppe matérielle, le manteau usé du voyage, pour, de là, s'élançant vers les contrées infinies de l'immortalité ?

Un philosophe païen (Cicéron) a dit : " Ce n'est point au berceau que commence la vie, mais bien au cerueil, à la tombe. "

Cette vérité qu'enveloppaient autrefois les fables et les fictions du paganisme, la religion chrétienne nous la montre aujourd'hui toute resplendissante d'une divine clarté. Non, l'homme ne descend point tout entier dans la

fosse, tous les peuples l'on dit, le christi-anisme le proclame.

Mais où vont-elles, les âmes délivrées des liens du corps ?

Âmes des trépassés, où êtes-vous ? Où êtes vous, âmes de nos parents, de nos amis, de nos proches ?

Ânge de la mort, à qui a été confiée la garde des sépulcres, un instant soulevez à notre amour la froide pierre qui les recouvre.

L'ange a soulevé le marbre, et il nous montre le sépulcre ouvrant sur l'éternité par trois portes différentes. La première ouvre vers le ciel ; elle s'ouvre aux âmes d'élite, anges de la terre qui passeront ici-bas, sans souiller la blancheur de leurs ailes ; elle s'ouvre encore aux âmes dévoyées, que le repentir a ranimées et purifiées.

A l'opposé de la première, une autre porte ouvre sur le supplice éternel. Elle s'ouvre et se referme sur les réprouvés. Aucun de leurs gémissements n'arrive jusqu'à nous ; aucune de nos prières ne descend jusqu'à eux.

Une troisième porte ouvre sur le lieu des expiations. Elle s'ouvre pour les âmes qui, au sortir de la vie, emportèrent quelques légères souillures, un peu de poussière de la route. Là, les souffrances sont inexprimables ; mais la religion nous dit que nos prières, nos bonnes œuvres peuvent les adoucir, et en abrégier la durée.

Qui de nous, depuis un temps plus ou moins long, n'a pas eu à verser des larmes sur un cercueil ? Qui de nous, depuis plus ou moins long-temps, n'est pas descendu du cimetière le cœur navré, brisé, croyant toujours entendre le bruit si tristement douloureux, de la dernière pelletée de terre que le prêtre a laissé tomber sur le cercueil ?

Or, où sont-ils ceux que naguère nous pleurons ? Ames d'un père et d'une mère chéris, âme d'une sœur tendrement aimée, où êtes-vous ? Où êtes-vous, âmes de nos parents qui naguère, peut-être, quittiez la vie au milieu de nos plus vifs regrets, de nos plus tendres embrassements, de nos plus déchirants adieux ? Seriez-vous encore dans le lieu des expiations ? Vous sur la tombe desquels nous écrivîmes : *Regrets éternels*, seriez-vous déjà oubliés, délaissés ?

L'Eglise, qui a béni leur cercueil au sortir de la vie, l'Eglise, qui pour eux a souffert la victime et ne se contente pas d'offrir des prières privées, voici que parmi les jours de l'année elle choisit un jour particulier, solennel, où toutes ses pensées, toutes ses prières, tous ses vœux se reporteront vers ceux qui souffrent et qui espèrent.

Ce jour-là, dans toutes les églises, c'est jour de deuil, de souvenir, de prières. Ce jour-là les cloches empruntant leurs notes les plus

tristes, jettent leurs vibrations entrecoupées comme les sanglots d'une mère affligée qui se désole et qui pleure.

Connaissez vous quelque chose qui aille plus au cœur ?

Ce jour-là, la religion appelle tous les fidèles dans les temples, elle les convoque tout dans les cimetières, sur les tombes où dorment leurs pères, sur des tombes que recouvre peut-être une terre depuis peu remuée par les bras infatigables du fossoyeur, et là, à tous ceux qui ont aimé et qui se souviennent, elle demande des larmes, des prières.

Ames des trépassés, consolez-vous, Ce jour-là, dans bien des familles chrétiennes on veillera bien tard le soir ; bien tard la nuit, on priera pour les trépassés.

C'est qu'il y a encore bien des âmes tendres et généreuses, bien des personnes en qui ne s'éteint point toute affection.

C'est qu'il y a des cœurs pour qui le souvenir d'un frère sera toujours cher, des épouses qui longtemps pleureront la mort d'un époux tristement ravi à leur tendresse, des enfants qui n'oublieront jamais des parents chéris, et qui toujours aimeront à communiquer avec eux par de là la tombe, dans l'épanchement de la prière.

Y.-S. THOLLY.

—————o—————

### Touchant souvenir d'une mère.

Dans le cimetière de Loyasse de Lyon, sur un gracieux mausolée de marbre blanc, couronné d'une petite croix, on voit sculptée en relief une colombe, emportant dans son vol une branche de lis, et dessous on lit ces mots :

"Maman, point de cyprès sur ma tombe, c'est trop triste.... une petite colombe, des roses blanches et des lis."

Puis, plus bas, sous un bouquet de roses, aussi sculpté sur le marbre :

"Cher enfant, tes désirs seront accomplis ; puissent ces objets durer aussi longtemps que ton souvenir dans le cœur de tes parents."

Et le petit jardin, qu'une mère chrétienne entretient autour de cette tombe renfermant la mortelle dépouille d'un petit ange, ne voit croître toujours que des roses blanches et des lis.

—————o—————

### LE PETIT MOQUEUR.

LA MAMAN.

De l'école avant l'heure on vous a fait sortir :

Pourquoi ? ..... Ne mentez pas.

L'ENFANT

Je n'en sais rien.

Mère, ... Pour presque rien.

LA MAMAN.

Presque dit quelque chose ;  
Votre maître est si bon qu'il ne fait rien sans cause.

L'ENFANT.

On ne peut jamais rire ! aussi c'est ennuyeux !  
Moi, si je ne ris pas, j'aime autant ne pas vivre.

LA MAMAN.

Vous avez donc ri, Paul ?

L'ENFANT.

Oui, mère, sous mon livre.

LA MAMAN.

Qui vous rendait si gai ?

L'ENFANT.

Christophe. Il est affreux,

Et l'on en rit.

LA MAMAN.

Mais lui ?

L'ENFANT.

Lui détourne ses yeux,

Il pleure.

LA MAMAN.

Taisez-vous car vous êtes à craindre.

Un être à donc souffert et souffert sans se plaindre ;  
L'out ce qui pleure est beau. Je l'aime en ce moment.  
Oui, j'aime mieux Christophe et sa taille tournée,  
Enfant, que votre langue à blesser destinée ;  
Je l'aime plus que vous, je le trouve charmant.  
Venez qu'on vous corrige. Ecoute-moi : Tu m'aimes ?

L'ENFANT.

Oh ! oui.

LA MAMAN.

Souvent nos dards retombent sur nous-mêmes.

Regarde-moi longtemps, et que ton avenir  
S'épure d'un amer et tendre souvenir.

Comment me trouves-tu ?

L'ENFANT.

Belle comme une mère !

O ma mère ! vos traits ont la douceur du ciel.  
La Vierge des enfants, que l'on prie à Noël,  
Ensemble, comme vous paraît bonne et sévère ;  
Oui, vous lui ressemblez. J'y pense en vous voyant  
Et c'est vous que je vois, ma mère, en la priant !  
A l'église une fois vous êtes apparue,  
Et la foule indigente, en joie est accourue ;  
Vos habits étaient gais, vous étiez blanche, et moi  
Je disais : "C'est ma mère !" Et l'on disait : "Hé quoi !  
C'est sa mère !" Ah maman ! quel bonheur !

LA MAMAN.

Je t'écoute.

Et je plains ton doux rêve ; il me touche. Il m'en  
[écoute]

D'attrister le miroir attaché sur ton cœur ;  
Mais regarde et gémis d'être un enfant moqueur ;  
Je suis laide.

L'ENFANT.

Ma mère ? ....

LA MAMAN.

Enfant, je vous afflige ?

Je vous ôte un bandeau. Je suis laide, vous dis-je ;  
Un jour, un petit Paul aussi rira de moi.

L'ENFANT.

Je le tûrai, ma mère ! O Dieu ! rire de toi !

LA MAMAN.

Et Christophe, et sa mère à lui ! sa pauvre mère !  
Qui meurt à chaque trait dont on le désespère !  
Prends garde ! si ta langue, ô moqueur, fait mourir,  
Dieu dit : " Tu souffriras ce que tu fais souffrir. "  
Alme DESBORDES-VALMORE.

## LE SCULPTEUR DE BRUGES.

(Suite.)

Depuis le jour de la scène qu'il avait faite  
à André, Melchior Kunst n'avait plus reparu,  
et le matin les flots du canal avaient jeté son

cadavre sur la place même du marché. Alors  
un des assistants, saisi d'horreur, s'était rap-  
pelé que, le soir de la querelle entre maître  
André et Melchior Kunst, on avait vu le  
premier passer le long du canal et que le  
second n'avait pas tardé à le suivre. Un  
autre homme, qui demeurait tout auprès,  
avait même entendu un plongeur dans l'eau ;  
mais il avait cru que c'était son chien qui  
traversait le canal, comme il le faisait quel-  
quefois. Une troisième personne avait éga-  
lement rencontré maître André sur le bord  
du canal, mais n'avait vu que lui. La vérité  
était donc manifeste : André avait assassiné  
Melchior Kunst.

Les officiers de justice trouvaient tout seul  
celui qu'ils cherchaient. Il était assis la tête  
dans ses mains, et ce fut à peine s'il bougea  
lorsqu'ils entrèrent. L'un d'eux mit la main  
sur l'épaule du sculpteur et lui dit qu'il était  
prisonnier. André jeta sur lui un regard si  
vide et si terne, sa figure était tellement pâle,  
que l'officier en resta stupéfait et retira ma-  
chivement sa main.

—Prisonnier ! dit André, sans faire un  
mouvement, qu'ai-je fait ? Qui m'accuse ?

L'officier était un brave homme, qui avait  
connu maître André autrefois. Il lui exposa  
avec respect et ménagement de quoi il s'agis-  
sait, mais il lui fallut répéter plusieurs fois  
ses paroles avant de les faire comprendre à  
André. Il semblait qu'un nuage épais pesât  
sur son cerveau. Enfin, il comprit toute  
l'horreur de sa situation.

—Ainsi, on m'accuse d'être un meurtrier...  
un assassin ? dit-il en se levant, tandis qu'un  
frisson lui courait par tout le corps. Voyons,  
reprit-il en s'adressant au premier officier,  
vous étiez bon autrefois... Suivez moi !

L'autre hésita.  
—N'ayez pas peur, continua André ; je  
suis sans armes... je n'ai aucunement l'idée  
d'échapper à la justice.

L'homme suivit son prisonnier jusque dans  
une chambre fort sombre : c'était une cham-  
bre mortuaire. Sur un lit était étendue une  
femme pâle et inanimée. Elle devait avoir  
été fort belle, et sa beauté avait à peine dé-  
passé l'époque de son complet développement.  
Sa maladie n'avait pas dû être longue, car  
elle n'avait pas enlevé à sa figure cette forme  
arrondie que donne la santé : même dans la  
mort elle était charmante, on eût dit une  
statue de marbre échappée au ciseau de Phi-  
dias. De longs rubans foncés pendaient sur  
ses joues et quelques boucles de cheveux d'un  
noir de jais s'échappant du filet qui entourait  
sa tête, donnaient à son repos l'apparence de  
la vie. A côté d'elle gisait un enfant... une  
fleur d'un jour... dont la petite âme était  
venue au monde au lever du soleil et s'était

envolée à la nuit. C'étaient la femme et l'enfant d'André.

Le sculpteur montra du doigt la morte :

— Regardez-là, dit-il, et dites si j'ai l'air d'un assassin !

Sa voix était rauque ; il étendit les bras vers le corps de sa femme : puis il tomba sur le sol, en proie à de violentes convulsions.

Pendant tout le temps qui s'écoula entre le moment de son arrestation et son interrogatoire, André eut à peine conscience de son malheur. Une fièvre sourde lui enlevait toute espèce de sentiment et lui donnait l'extérieur d'un vieillard. Ses amis, il en avait encore quelques-uns, prirent ses deux fils à leur charge. Ils firent bien, car le père semblait avoir perdu même jusqu'au souvenir de leur existence. Lorsqu'ils venaient le voir, il ne faisait pas la moindre attention à eux ; aussi avait-on sagement résolu d'épargner aux enfants ce spectacle de malheur et de souffrance.

Il n'y eut que Gertrude dont André ne voulut pas se séparer. Gertrude était une petite fille, la vivante image de sa mère pour les traits et l'expression du visage, mais d'un tempérament semblable à celui de son père. Ses yeux étaient de ce gris brun foncé qu'on rencontre rarement dans les yeux des enfants, si foncé qu'à première vue on les eût dit noirs. Les cheveux de Gertrude avaient cette couleur que les anciens maîtres se sont souvent plu à donner aux cheveux du Christ et de la Vierge, couleur que le vulgaire appellerait rouge, mais que les peintres savent être la plus belle de toutes les nuances. Avec cela, la douce Gertrude avait l'air d'un ange.

La première preuve de retour à la raison donnée par André fut de reconnaître sa petite fille et de l'appeler par son nom. Ce nom était également celui de sa mère, et peut-être que ce souvenir, joint à une ressemblance frappante, était une consolation pour ce malheureux. Il commença à parler raisonnablement, d'abord avec Gertrude, puis avec les autres personnes qui venaient le voir ; peu à peu son esprit et son corps reprirent des forces, et il fut capable de penser à sa défense pour l'horrible crime dont on l'accusait ; mais il n'en eut pas longtemps la volonté, car toutes les preuves étaient contre lui, et il ne pouvait opposer à leur accablante évidence que sa propre explication de la manière dont les choses s'étaient passées et l'excellente réputation dont il avait joui jusqu'à ce jour.

Enfin, le sculpteur de Bruges fut conduit de sa prison à la salle d'audience. Il s'apparaissait à lui-même comme un homme qui sort de la tombe ; il apparaissait ainsi à ceux

qui le voyaient. André avait eu un extérieur plein de force, de noblesse et de puissance ; mais ses chairs s'étaient confondues, et avec sa haute taille et sa maigreur, il avait l'air d'un spectre. Deux cercles noirs et profonds entouraient ses yeux, et sa figure avait une teinte livide. Néanmoins, il semblait ferme et résigné ; personne ne pouvait le regarder un moment et douter de son innocence. La petite fille d'André se tenait à côté de lui ; on eût pu la comparer à une fleur croissant auprès d'une tombe. Gertrude était habituée au changement opéré dans l'extérieur de son père, et cependant tous ces regards inquiets et étonnés qui attachaient sur lui la remplissaient d'alarmes. Elle se serrait contre lui et ne détournait pas les yeux de la figure de son père.

L'interrogatoire commença. Tout s'élevait contre André : les paroles qu'ils avaient prononcées avant que Melchior quittât la salle, fut rappelés à charge contre lui ; elles avaient sonné comme une menace. Personnes de ceux qui avaient connu André ne doutait dans son cœur qu'il fut innocent ; mais l'évidence des faits était trop accablante pour être légalement refutée. L'accusé fut déclaré coupable. Et André, cet homme juste et doux, qui n'avait jamais levé la main sur un de ses semblables, si ce n'est à l'heure maudite où Melchior Kunts l'avait poussé à bout, André fut emmenée flétrie du nom d'assassin.

(A continuer.)

—ooooooooo—

#### HENRI IV ET LE PAYSAN.

Henri IV étant à la chasse, et s'étant écarté de sa route, rencontra un paysan au pied d'un arbre. " Que fais-tu là ? lui dit le roi.—Ma fine, Monsu, j'étais là pour voir passer le roi.—Si tu veux, ajouta le monarque, monter sur la croupe de mon cheval, je te conduirai dans un endroit où tu le verras à ton aise. " Le paysan monte, et, chemin faisant, demande comment il pourra reconnaître le roi. — " Tu n'auras qu'à regarder celui qui aura son chapeau pendant que les autres auront la tête nue. " Le roi joint la chasse, et tous les seigneurs le saluent. " Eh ? bien, dit-il au paysan, sais-tu qui est le roi ? — Ma fine, Monsu, répondit le rustique, il faut que ce soit vous ou moi, il n'y a que nous deux qui avons le chapeau sur la tête. "

—Un officier, devenu borgne à la guerre, portait un œil de verre, qu'il avait soin d'ôter lorsqu'il se couchait. Se trouvant dans une auberge, il appela la servante et lui donna cet œil pour qu'elle le posât sur la table. Cependant la servante ne bougeait point. L'officier, perdant patience, lui dit : " Eh bien ! qu'attends-tu là ? — J'attends, Monsieur, que vous me donniez l'autre. "



## ALMANACH POLITIQUE.

## AMÉRIQUE.

*Canada.*—Dans un discours prononcé à Outaouais, l'hon. M. Galt a dit, entre autres choses, que les membres de la conférence intercoloniale ont choisi la ville d'Outaouais comme capitale de la Confédération, et Québec et Toronto comme capitales des deux provinces canadiennes.

Il paraît que le plan de la Confédération projetée ne sera pas mis devant le public avant l'ouverture de la prochaine session des législatures provinciales.

On dit que l'hon. M. Mowatt, maître général des Postes, va remplacer feu le vice-chancelier Esten.

*Etats-Unis.*—Les Fédéraux, sous les ordres de Grant, ont éprouvé une défaite devant Richmond. Il paraît que les Confédérés leur ont fait 5,000 prisonniers cette journée-là.

La défaite du général Price dans le Missouri est confirmée officiellement. Un de ses lieutenants, Bill Anderson, célèbre par ses sauvages et cruels exploits, a été tué par des bandits près d'Albany, comté de Ray.

Dans le Tennessee oriental, le général confédéré Vaughn a été défait par le général du Nord Gillem. Les Confédérés ont perdu 500 prisonniers, six canons, et ils ont été obligés de laisser leurs morts et leurs blessés sur le champ de bataille.

Le bruit court qu'un nouveau tirage au sort aura lieu aussitôt après les élections présidentielles.

*Mexique.*—Les nouvelles reçues dernièrement du Mexique sont satisfaisantes.

## EUROPE.

*Angleterre.*—Le duc de Newcastle est mort le 18 du mois dernier. Il était né en 1811. Il laisse cinq enfants, dont quatre fils et une fille. Celui de ses fils qui hérite du titre de duc est né en 1834.

On parle d'une réduction notable dans l'armée anglaise pour l'an prochain.

*Danemark.*—L'Autriche commence à retirer ses troupes du Jutland. Il paraît que la question dano-allemande est à peu près réglée.

*Etats de l'Eglise.*—Il paraît que les seigneurs russes qui ont l'habitude d'aller passer l'hiver à Rome, s'en abstiennent cette année, à cause de l'encyclique du 30 juillet. M. de Myendorff, ambassadeur de Russie près la cour de Rome, doit laisser prochainement cette ville. On dit qu'il ne sera point remplacé. Les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et l'Empire mescovite semblent donc définitivement rompues.

Le docteur Flonès, nouvel ambassadeur de la république de l'Equateur près la cour de Rome, a été admis il y a quelque temps à remettre entre les mains du Souverain Pontife les lettres de créance qui l'accréditent en qualité de ministre résident.

*Italie.*—Dans sa correspondance romaine du 1er octobre dernier, la *Patrie* de Paris dit, que " le brigandage, (lisez : *la réaction*) qui, il y a un mois à peine, était sur le point d'être anéanti dans les provinces napolitaines, vient de reprendre avec une nouvelle ardeur."

Le grand-duc de Toscane vient de rédiger une protestation contre le projet d'établissement de la capitale italienne à Florence, " projet qu'il considère comme une nouvelle et patente infraction aux droits que lui a réservés les traités de Zurich."

*Grèce.*—Une discussion très-orageuse a eu lieu dans la séance du 5 ultimo de l'Assemblée nationale. Il s'agissait de l'article de la Constitution qui prononce l'assimilation de toutes les populations du royaume. Le débat a pris un tel caractère de violence, qu'on fut sur le point d'en venir aux mains ou plutôt aux armes, car plusieurs députés portaient sur eux des pistolets. La séance a été enfin levée. L'irritation entre le parti du ministère et celui de l'opposition est considérable.

## ASIE.

*Hindoustan.*— Les dernières lettres de Bombay, en date du 5 septembre, font craindre que l'insurrection ne se réveille prochainement dans l'Inde.

*Chine.*—Des nouvelles de Shanghai, du 5 septembre, annoncent que les Impérialistes ont pris Hoochow.

*Japon.*—Les derniers avis de Yeddo disent que la flotte anglaise forcera le passage de la mer du Japon.

## AFRIQUE.

*Tunis.*—Le bay de Tunis vient de remporter une victoire sur les insurgés. On considère cette victoire comme le coup de grâce porté à la rébellion.

*Abyssinie.*—Le monarque abyssin, Théodore, retient prisonnier en ce moment le consul d'Angleterre en Abyssinie, M. Cameron. Le gouvernement britannique vient d'envoyer auprès de Théodore une mission chargée d'obtenir la mise en liberté du consul.

## OCÉANIE.

*Java.*—Cette île qui appartient aux Hollandais, est peuplée d'environ 9,300,000 habitants. 500,000 sont d'origine chinoise et 80 000 environ sont Européens. Sur le reste, environ un tiers vivent indépendants. Ce sont ces derniers qui viennent de se révolter. Une semblable rébellion a eu lieu aussi, paraît-il à Bornio.